

ACTION URGENTE

DES MILITANTS DÉTENUS DANS LE CADRE DE LA RÉPRESSION CONTRE LES DÉFENSEURS DES DROITS DU TRAVAIL

Quatre défenseurs des droits du travail ont été placés en détention dans le cadre d'une répression coordonnée contre les organisations de défense des droits du travail dans la province du Guangdong, dans le sud-est de la Chine. On ignore où se trouvent quatre autres militants et plusieurs autres ont été interrogés. Ces mesures de répression interviennent sur fond de durcissement des tensions industrielles dans la région.

Le 4 décembre, **Zeng Feiyang**, directeur du Centre des travailleurs de Panyu et l'un des dirigeants les plus influents dans ce domaine, ainsi que la militante **Zhu Xiaomei**, ont été placés en détention dans le cadre d'une procédure pénale pour avoir « rassemblé une foule en vue de troubler l'ordre public » au centre de détention n° 1 de la ville de Guangzhou. Cette accusation est fréquemment utilisée pour éliminer les défenseurs des droits humains et les militants en Chine. Un autre défenseur des droits du travail, **Deng Xiaoming**, se trouve également détenu dans le cadre d'une procédure pénale au centre de détention n° 1 de la ville de Guangzhou. On ignore les accusations portées à son encontre. Le militant des droits du travail **He Xiaobo** a été placé en détention le même jour pour détournement présumé, au centre de détention du district de Nanhai, à Foshan. L'administration des centres de détention a empêché les avocats de rencontrer les détenus.

On ignore où se trouvent quatre autres défenseurs des droits du travail, **Peng Jiayong**, **Meng Han**, **He Minghui** et **Tang Jian**, laissant craindre qu'ils ne soient également détenus. Plusieurs autres militants ont aussi été interrogés, avant d'être relâchés.

Nous assistons à la plus grande répression contre le mouvement de défense des droits du travail dans le pays depuis des années, dans un contexte de tensions industrielles croissantes dans la province du Guangdong. De nombreuses usines de la région ont fermé ou ont été contraintes de se délocaliser, laissant derrière elles des travailleurs non payés, sans indemnité de licenciement, ni cotisations sociales. Cela a suscité de nombreuses manifestations et grèves au cours des derniers mois. Le Centre des travailleurs de Panyu est l'une des organisations qui vient en aide aux travailleurs en les formant à s'engager dans des négociations collectives, afin qu'ils soient en mesure de revendiquer le respect de leurs droits.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en chinois, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à libérer Zeng Feiyang, Zhu Xiaomei, He Xiaobo et Deng Xiaoming immédiatement et sans condition ;
- en attendant leur libération, exhortez-les à leur permettre de contacter librement et régulièrement leurs familles et leurs avocats, et à veiller à ce qu'ils ne soient pas soumis à des actes de torture et d'autres mauvais traitements ;
- exhortez les autorités à révéler immédiatement où se trouvent Zeng Feiyang, Zhu Xiaomei, He Xiaobo et Deng Xiaoming, et quelle est leur situation juridique.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 19 JANVIER 2016 À :

Directeur du centre de détention

Guangzhou City No. 1 Detention Centre
No. 9 Shigang Beijie
Chatou Guanghailu
Baiyunqu, Guangzhou,
République populaire de Chine
Tél. : +86 20 86442371 (en chinois
uniquement)
**Formule d'appel : Dear Director, /
Monsieur,**

Directeur du centre de Nanhai

Nanhai District Detention Centre
Shishan Zhaoda Guanliqu
Foshan City
Guangdong Province
République populaire de Chine, 528225
Tél. : +86 757 86690318 (en chinois
uniquement)
**Formule d'appel : Dear Director, /
Monsieur,**

Copies à :

Directeur

Li Chunsheng
Guangdong Provincial Public Security
Department
No. 97 Huanghualu
Guangzhou City, Guangdong Province
République populaire de Chine
Courriel : xf@gdga.gov.cn ou
info@gdga.gov.cn

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays (adresse/s à compléter) :

Name Address 1 Address 2 Address 3 fax Fax number courriel Email address formule d'appel Salutation

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

ACTION URGENTE

DES MILITANTS DÉTENUS DANS LE CADRE DE LA RÉPRESSION CONTRE LES DÉFENSEURS DES DROITS DU TRAVAIL

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les centres de détention ne permettent pas à ceux qui sont détenus dans le cadre d'une procédure pénale de s'entretenir avec leurs avocats, à moins d'obtenir la permission du bureau de la sécurité publique. Or, l'article 37 de la Loi sur la procédure pénale chinoise autorise les centres de détention à demander l'approbation à plus haut niveau pour les visites uniquement lorsqu'une personne est détenue pour des charges relatives à l'atteinte à la sûreté de l'État, au terrorisme ou à la corruption aggravée.

La province industrielle du Guangdong, située dans le sud-est de la Chine, est surnommée « l'usine du monde », en raison des très nombreuses usines qui y sont implantées et qui constituent les chaînes d'approvisionnement des principales industries mondiales comme le textile, l'électronique, les biens de consommation et les jouets.

Ces dernières années, la Chine a promulgué une loi et des réglementations visant à protéger les droits des travailleurs, mais elles ne sont guère appliquées. Les syndicats indépendants sont interdits et la Fédération nationale des syndicats chinois (FNSC) est la seule organisation autorisée à représenter les travailleurs en Chine. Les syndicats affiliés à la FNSC au niveau de l'entreprise sont souvent contrôlés par la direction des usines, ce qui leur laisse peu de marge de manœuvre pour protéger les intérêts des travailleurs.

Depuis 10 ans, de nombreuses ONG défendant les droits des travailleurs ont été fondées dans le but d'aider les travailleurs à protéger leurs droits. Le dirigeant syndical Zeng Feiyang, actuellement en détention, a fondé son ONG en 1998. Si les ONG qui défendent les droits du travail subissent parfois le harcèlement des autorités et se heurtent à une certaine résistance des usines locales, elles sont dans une large mesure tolérées, voire encouragées, par les gouvernements locaux et provinciaux, qui reconnaissent leur capacité à consolider la stabilité sociale en aidant les travailleurs grâce à des formations en droit, à des actions en justice, à des aides pour les accidents du travail, et en fournissant des services sociaux.

Cependant, depuis au moins un an, les défenseurs du droit du travail sont en butte à un harcèlement croissant, et même à des menaces et agressions physiques, sur fond de ralentissement économique de la Chine et de délocalisation de nombreuses usines, qui quittent la province du Guangdong en raison des coûts plus élevés. *China Labour Bulletin*, un groupe de défenseurs basé à Hong Kong, a enregistré 301 grèves en Chine en novembre, un chiffre record. Au total, 56 grèves ont eu lieu dans la province du Guangdong, à savoir plus du double du nombre de grèves dans les autres provinces.

La répression qui vise les ONG défendant les droits des travailleurs fait suite à une répression sans précédent menée cet été contre les avocats et les militants, qui a pris pour cible 248 personnes, dont 25 sont toujours en détention aux mains de la police.

Noms : Zeng Feiyang (h), Zhu Xiaomei (f), He Xiaobo (h), Peng Jiayong (h), Meng Han (h), Deng Xiaoming (h), He Minghui (h) et Tang Jian (h)
Hommes et femme